Humanité

La banalité du mal

Dédié à **François Marty**

Sous la direction d'**Élisabeth Gontier**

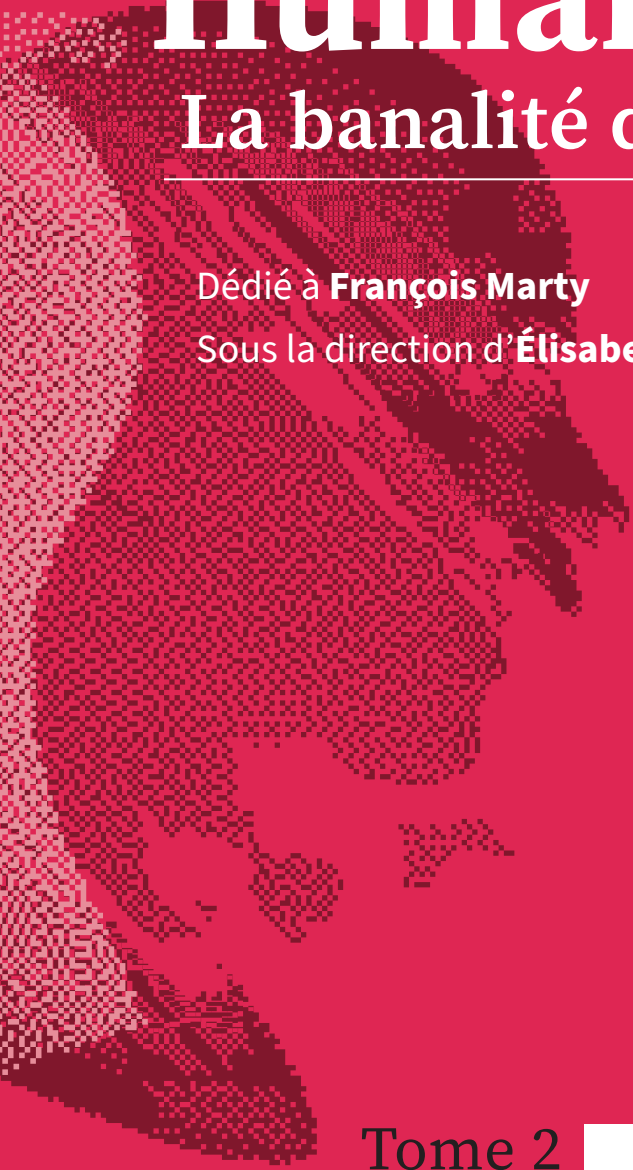

Tome 2

• EDITIONS IN PRESS •

Humanité

La banalité du mal

tome 2

Dédié à François Marty et en hommage

Sous la direction d'**Élisabeth Gontier**

In press

Remerciements

Ce livre n'aurait pas pu voir le jour sans l'accord des directrices des revues dans lesquelles certains des textes qui suivent ont été publiés. Qu'elles en soient donc toutes ici chaleureusement remerciées.

Il s'agit de :

Madame le Docteur Corinne Challeton, Publishing Editor, Journals Department, Elsevier Masson pour l'*Évolution psychiatrique* ;

Madame le Docteur Marie-José Del Volgo pour la rédaction de *Cliniques méditerranéennes* ;

Madame le Docteur Estelle Louet, pour le Comité directeur de la revue *Adolescence* ;

Madame le Professeur Sophie de Mijolla-Mellor, Directrice de la revue *Topique*.

Sommaire

Les auteurs **11**

Dédicace **13**

À celui qui autorise

Élisabeth Gontier

On « autorise » quand on possède l'« *auctoritas* » 14

Le paradoxe de l'*auctoritas* 16

Transmettre l'*auctoritas* 20

Conclusion : le père des docteurs 23

Préface **25**

Recevoir, s'approprier, transmettre

François Marty

Pour une critique de l'approche objectivante de la psychopathologie 27

Qu'est-ce qu'être un homme ? Du symptôme au repérage identificatoire 29

Comment ça se transforme ? 29

Rôle de l'après-coup 31

Introduction **33**

Humanité : la banalité du mal

Élisabeth Gontier

Humanité 33

Tome 2. La banalité du mal 35

Première partie

Tuer, se tuer

Chapitre 10 53

Introduction au texte d'Élisabeth Gontier : « Parricide agi : destin d'une notion »

Parricide agi : destin d'une notion 57

Élisabeth Gontier

La spécification de l'acte parricide par rapport au fantasme 58

Achoppement des processus de subjectivation et dynamique intersubjective du passage à l'acte.
La violence du pubertaire 60

Humain/inhumain : le rapport du sujet à son acte 64

Au-delà du parricide 70

Chapitre 11 73

Introduction au texte de Charles Gheorghiev et François Marty : « Dangerosité et passage à l'acte »

Dangerosité et passage à l'acte 77

Charles Gheorghiev et François Marty

Le passage à l'acte immotivé ne veut pas dire sans cause 79

L'acte comme révélateur de la structure 80

Le passage à l'acte comme réaction de défense à une menace 82

Conclusion 84

Chapitre 12 87

Introduction au texte d'Élodie Marchin :
« La violence de l'indicible dans les addictions »

La violence de l'indicible dans les addictions 91

Élodie Marchin

L'addiction est une trouvaille qui recèle un non-dit 93
Le danger est encore plus menaçant si on ne connaît pas son ennemi… 94
L'acte suicidaire : une violence inouïe 95
« C'est à en perdre son latin » et un « coup de massue sur la tête » 97
Enjeux narcissiques, clivage et perversion 99
Perspectives 104

Chapitre 13 107

Introduction au texte de Delphine Bonnichon : « Rencontre fracassante avec son humanité la plus profonde : un aller simple ? »

Rencontre fracassante avec son humanité la plus profonde : un aller simple ? 111

Delphine Bonnichon

Jean : la lutte fracassante contre des fantasmes paranoïdes 112
Mise en acte des vœux infanticides maternels ou paternels ? 116
Éprouver son enveloppe : entre rejet et délimitation 118
Fantasme infanticide-parricide dans une filiation masculine 121
L'acte suicidaire : une ressource ? 125

Deuxième partie

Le psychologue face au mal

Chapitre 14 133

Introduction au texte de Nathalie de Kernier et François Marty : « L'adolescente et la mort »

L'adolescente et la mort 137

Nathalie de Kernier et François Marty

Préambule 137
Subir son corps attaqué par la maladie grave 138
Menaces de mort et entraves du processus identificatoire 144
Conclusion : l'inépuisable Icare 149

Chapitre 15 153
Introduction au texte d'Émilie Morhain : « Confrontation au réel de la mort et réveil à la guerre d'un traumatisme adolescent »

Confrontation au réel de la mort et réveil à la guerre d'un traumatisme adolescent 157
Émilie Morhain

Une défaillance de la contenance parentale 158
Mise en panne d'un travail de la *« kultur »* : un héritage paternel qui fait violence 162
Violence, destructivité et le « vouloir-créer » 169
Conclusion 171

Chapitre 16 177
Introduction au texte de Cindy Vicente :
« Du fantasme de l'enfance "on bat un enfant" à l'acte d'adolescence "je bats mon parent" »

Du fantasme de l'enfance « on bat un enfant » à l'acte d'adolescence « je bats mon parent » 181
Cindy Vicente

« J'ai battu ma mère. » Entre jouissance et résistance 185
De l'intrapsychique à la dynamique intergénérationnelle 189
Entre fantasme infantile et fantasme d'adolescent 190

Chapitre 17 193
Introduction au texte d'Erwan Quentric : « Angoisse de culpabilité et passage à l'acte délictuel à l'adolescence »

Angoisse de culpabilité et passage à l'acte délictuel à l'adolescence 197

Erwan Quentric

Passage à l'acte et recours à l'acte 199
Le père grandiose 203
Des angoisses paranoïdes à l'angoisse de culpabilité 206

Chapitre 18 213

Introduction au texte de Diane Salomon : « Paradoxes et limites de l'interprétation des faits par la justice : quand le sujet victime est passivé par la procédure pénale »

Paradoxes et limites de l'interprétation des faits par la justice : quand le sujet victime est passivé par la procédure pénale 217

Diane Salomon

Chapitre 19 235

Introduction au texte de Joséphine Truffaut : « Le cadre thérapeutique en prison : de la contenance à la latence »

Le cadre thérapeutique en prison : de la contenance à la latence 239

Joséphine Truffaut

L'expérience judiciaire-carcérale. 241
… Au prisme du travail de latence 246
Conclusion 248

Conclusion 251

Élisabeth Gontier

Postface **257**

Philippe Robert

Notice biographique du Professeur François Marty **261**

De la pratique clinique à l'enseignement et la recherche 261

Engagement au plan national 263

Activités internationales 263

Quelques repères théoriques dans l'œuvre de François Marty **265**

François Marty

Pierre Rivière, un cas princeps 265

Le processus d'adolescence 265

Adolescence et traumatisme (Marty, 2001) 266

La psychose pubertaire (Marty, 1996, 1997, 1999, 2001, 2002) 267

La violence (Marty, 1997) 267

Du pathologique au normal 268

Le soutien narcissique parental (Marty, 2007, 2012) 269

L'identification à la fonction parentale pour sortir de l'adolescence 271

La génitalisation (Marty, 2002, 2003, 2009b) 272

La subjectivation à l'adolescence (Marty, 2002, 2010, 2020) 273

Corps et psyché 274

La latence 274

L'excitation 274

Prise en charge thérapeutique 275

Les auteurs

Delphine Bonnichon, maître de conférences en psychologie clinique à l'Université Catholique de l'Ouest, membre du laboratoire EA4050 RPPSY et membre associé du laboratoire EA4056 PCPP Université Paris Descartes/Sorbonne Paris Cité, membre du CILA, psychologue clinicienne.

Charles Gheorghiev, professeur agrégé du Val-de-Grâce et chef du service de psychiatrie de l'Hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne, Toulon.

Élisabeth Gontier, psychologue et psychanalyste exerçant en libéral, Docteure en psychologie clinique et en psychopathologie, ancien expert près la Cour d'Appel d'Orléans.

Nathalie de Kernier, psychologue clinicienne, Docteure en psychologie, psychanalyste membre de la Société Psychanalytique de Paris, psychothérapeute, maître de conférences HDR à l'Université Paris Nanterre, équipe CLInique, PSYchanalyse et Développement, membre du Collège International de l'Adolescence.

Élodie Marchin, psychologue clinicienne dans un centre d'addictologie à Paris et en cabinet libéral, Docteure en psychologie clinique et en psychopathologie.

François Marty, psychologue, psychanalyste, professeur émérite, université de Paris. Membre du Laboratoire Psychologie Clinique,

Psychopathologie, Psychanalyse (PCPP EA 4056), Institut de Psychologie, université de Paris. Membre du Collège International de L'Adolescence (CILA).

Émilie Morhain, psychologue clinicienne, Docteure en psychopathologie et psychologie clinique, Unité Sanitaire de Premier Niveau et Centre-Médico-Psychologique (Pôle de psychiatrie), Réanimation polyvalente et Unité de Surveillance Continue (Pôle des Urgences et des Soins critiques), Hôpital de Saint-Malo.

Philippe Robert, Professeur émérite de Psychologie Clinique à l'Université de Paris ; psychanalyste ; membre titulaire de la SFPPG (Société Française de Psychothérapie Psychanalytique de Groupe) ; membre du CILA.

Erwan Quentric, psychologue clinicien, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie, exerçant à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et comme expert judiciaire.

Diane Salomon, psychologue clinicienne, Docteure en psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse.

Joséphine Truffaut, psychologue clinicienne, psychothérapeute, Docteure en psychologie clinique, vice-présidente de l'Association pour la Recherche et le Traitement des Auteurs d'Agressions Sexuelles. Elle exerce au SMPR de La Santé et en cabinet.

Cindy Vicente, psychologue clinicienne, psychothérapeute, Maître de conférences à l'université de Franche Comté.

Dédicace

À celui qui autorise

Élisabeth Gontier

À l'occasion de l'Éméritat du Professeur François Marty, les membres de son séminaire se sont réunis pour réaliser cet ouvrage, *Humanité*. Il s'inscrit dans la tradition universitaire des « Mélanges ». Selon le CNRTL[1], on appelle « Mélange » « un ouvrage composé d'articles réunis et dédiés à un maître par ses amis, ses collaborateurs, ses disciples, en hommage à ce maître et portant sur la discipline dans laquelle il s'est distingué ». Au fil des différents chapitres, les dix-neuf auteurs reprennent les principales notions[2] traitées par leur directeur de thèse dans sa production scientifique ; ils les déploient et ils montrent comment ils se les sont appropriées. Chaque texte met ainsi en lumière le destin de l'une ou l'autre de ces notions, à partir des élaborations originales d'un auteur et à l'épreuve de sa clinique.

Pour introduire à leur lecture, je me suis demandé ce que je pouvais dire de la place que le Professeur François Marty a occupée dans la

1. Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (www.cnrtl.fr), portail lexical qui intègre notamment les ressources du TLFi, le Trésor de la Langue Française informatisé.
2. Voir à ce propos « Quelques notions théoriques dans l'œuvre de François Marty », à la fin de cet ouvrage.

formation de ses doctorants ; une pensée m'est aussitôt apparue : « il est celui qui autorise. » Une pensée non pensée, si j'ose dire, qui avait émergé à ma conscience, et dont le sens ne me devenait apparent que dans un second temps : celui qui autorise, c'est celui qui rend auteur. Si la parenté entre les deux mots n'est pas immédiate en français, elle est évidente en anglais : *to authorize*, *author*. Ce fut le départ de ma réflexion sur ce que signifient « autoriser » et « être auteur » en psychanalyse, une réflexion qui se heurtait d'emblée à une difficulté : ces deux notions ne semblent pas avoir été spécifiquement étudiées par Freud. Il me fallait donc m'en remettre dans un premier temps à l'étymologie, qui est l'inconscient de la langue, et rechercher ce que l'histoire de ces deux mots, « autoriser » et « auteur » avait à nous apprendre sur leurs significations latentes, dont nous avons hérité au fil du temps, et que notre connaissance des langues étrangères réactive, comme nous le montre l'exemple de l'anglais.

On « autorise » quand on possède l'« *auctoritas* »

Que signifie donc « autoriser », comment les liens s'établissent-ils avec le fait de permettre à un auteur de s'exprimer comme tel ?

Dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey relève qu'« autoriser » dérive du latin *auctor*, mot qui signifie « instigateur, conseiller, garant » ; il désigne « celui qui fait croître, celui qui fonde et qui établit ». Le nom *auctor* a donné en français « auteur » et dérive lui-même du verbe *augere*, « faire croître, augmenter ». Le CNRTL[3] indique en outre que le verbe « autoriser », au-delà du sens manifeste de « permettre », signifie, dans un emploi plus ancien, « donner de l'autorité à quelqu'un », c'est-à-dire « accréditer, légitimer ».

3. Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales, www.cnrtl.fr

Ainsi pourrions-nous dire qu'« autoriser » consiste à conseiller une personne et à l'accréditer de manière qu'elle puisse devenir auteur, à lui permettre de s'accroître dans sa propre capacité créatrice.

Mais sur quoi la capacité d'« autoriser » vient-elle s'étayer ?

Emile Benveniste (1969 p. 143 sq), dans le deuxième tome de son *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, indique que le verbe latin *augere* ne signifie pas simplement que l'on fait croître quelque chose qui existe déjà, mais, dans un sens plus plein et fort : « faire naître ». Sur ce verbe a été forgé le nom *auctoritas* (d'où dérive le français « autorité ») qui désigne, outre le « pouvoir de faire croître », « la force qui produit, le pouvoir d'initiative ». L'*auctoritas* est véritablement « le don de faire surgir quelque chose et – à la lettre – de produire à l'existence ».

L'acte d'« autoriser », de produire à l'existence, reposerait donc sur la capacité d'*auctoritas*. Nous ne sommes pas si loin de la pulsion de vie, qui tend à générer le vivant et à le faire croître en le constituant en unités toujours plus grandes, par la mise en œuvre du principe de liaison. « Autoriser », ce serait favoriser l'advenue des auteurs en établissant des liens de pensée qui leur permettent de se manifester en tant que tels.

*Dès lors, on peut se demander pourquoi Freud n'a fait aucune place au concept d'*auctoritas *dans sa théorie*

Cette question semble d'autant plus pertinente que l'*auctoritas*, en tant que « force qui produit » et « capacité de légitimer », nous apparaît comme un principe paternel par excellence, et l'on sait la place que tient le père dans l'édifice de la métapsychologie. On connaît par ailleurs l'intérêt de Freud pour l'héritage classique – il est vrai plus volontiers grec que latin –, par exemple sa référence à la *philia* d'Empédocle dans sa conceptualisation de la pulsion de vie en tant qu'opposée à la pulsion de mort (Freud, 1937, p. 260).

Une des hypothèses qui permettrait de rendre compte du fait que Freud n'intègre ni l'« *auctoritas* » ni l'« autorité » à sa réflexion serait de considérer que, pour lui, ces deux termes ne sont peut-être pas détachés du signifiant « autoritarisme ». À cet égard, on remarquera qu'Alain Delrieu (2001) consacre soixante-trois pages de l'*Index thématique Sigmund Freud* à l'autoportrait de Freud, dont six à sa tendance à l'« autoritarisme » (*ibid*., 418-424), et à la lutte qu'il mène contre cette caractéristique de sa personnalité. Par exemple, le moyen que Freud trouve pour favoriser la capacité de ses collègues à s'exprimer en tant qu'auteurs est de s'effacer. Ainsi écrit-il en 1924 à Sandòr Ferenczi : « dans l'ensemble, je préfère rester sur ma réserve pour que vous tous, vous ne soyez pas dérangés dans votre production. C'est de cette manière que je veux rendre moins nuisible ma présence encore à cet âge[4] ».

« Autoriser » serait-il donc impossible, sauf à céder la place, un peu comme on dit que l'analyste occupe la place du mort ? L'attitude de retrait, adoptée ici par Freud, semble trouver un écho dans cette proposition sur la filiation que Pierre Legendre (1992, p. 208) nous livre en s'étayant sur Hegel : le sens de l'éducation consiste dans le fait qu'avec l'enfant, « les parents engendrent leur propre mort […] ils meurent en lui. Ils contemplent dans le devenir de leur enfant leur propre suppression dialectique ».

Le paradoxe de l'*auctoritas*

Il semble bien qu'avec cette phrase adressée à Sandòr Ferenczi en 1924, Freud mette en évidence une forme d'impossibilité qui serait intrinsèque à l'action d'« autoriser », au sens de « produire un auteur à l'existence » : une action dont la condition de possibilité suppose que, pour être effectuée, l'agent s'en retire. Sommes-nous devant un paradoxe comparable, par exemple, à l'ordre : « sois libre », qui, donné à quelqu'un,

4. Cité par Alain Delrieu (*ibid*., p. 421).

produit de lui-même l'impossibilité de son propre accomplissement ? Pour éclairer notre réflexion, faisons à nouveau appel à l'inconscient de la langue, à l'histoire des mots.

Être auteur, c'est produire par soi-même quelque chose à l'existence

L'Encyclopédie dirigée par Diderot et d'Alembert fait état en 1751, à côté de la définition du mot « auteur[5] », d'une première étymologie exacte, et d'une deuxième erronée : « dans le sens propre [il] signifie celui qui crée ou qui produit quelque chose […]. Ce mot est Latin, & dérivé, selon quelques-uns, d'*auctus*, participe d'*augeo*, j'accrois. D'autres le tirent du Grec αὐτὸς[6], soi-même, parce que l'auteur de quelque chose que ce soit est censé la produire par lui-même. » Les étymologies erronées sont très précieuses en ce qu'elles nous renseignent sur l'imaginaire qui s'attache à un concept. Elles nous révèlent, à travers le repérage de ce qui n'est pas fondé scientifiquement, ce que les locuteurs projettent d'eux-mêmes dans le concept en question. Ici, des locuteurs ont imaginé que le mot « auteur » pourrait dériver du mot qui signifie « par soi-même » en grec ; cette notion d'autonomie de l'auteur est donc très importante à leurs yeux, puisqu'ils ont eu besoin d'inventer une étymologie qui en rende compte. Ils soulignent ainsi le paradoxe inclus dans le verbe « autoriser » : un tiers met en place chez autrui la capacité à produire par soi-même.

L'Encyclopédie nous apprend aussi que l'auteur est celui qui jouit lui-même de l'*auctoritas*, de la capacité d'accroître ; « autoriser » au sens de « rendre auteur » signifierait donc : produire à l'existence la capacité d'autrui de produire à l'existence, soit : transmettre cette capacité. La dimension de transmission s'annonce donc fondamentale dans le processus.

5. Volume 1, p. 894.
6. *Autos.*

L'exercice de l'auctoritas, un métier « presque impossible »

L'exercice de l'*auctoritas*, nous venons de le voir, suppose que l'on applique une action à autrui. Or, c'est justement cette caractéristique de l'action qui semble conférer leur qualité de « presque impossibles » aux métiers que Freud (1937) cite aux côtés de « psychanalyser », à savoir : « éduquer » et « gouverner »[7]. L'emploi de notre verbe « apprendre » illustre bien le paradoxe sur lequel repose cette quasi-impossibilité et permet d'en saisir le fonctionnement ; en effet, « apprendre » a en même temps pour sujet et le maître, et l'élève ; l'élève apprend pendant que le maître lui apprend. Nous voici dans les difficultés logiques qu'il y a à concevoir, pour une seule action, la présence simultanée de deux agents effectifs, alors que l'un de ces agents est aussi, dans le même temps, l'objet (le patient) de l'action. On en arrive rapidement à penser, pour sortir de ce brouillage, que c'est un abus de langage de dire que « le maître apprend quelque chose à l'élève », puisqu'en définitive, quels que soient les efforts du maître, c'est l'élève qui apprend, ou n'apprend pas.

La question semble se poser d'une façon assez proche pour la psychanalyse. Comme pour le verbe « apprendre », le substantif « analysant » est utilisé, selon les auteurs, aussi bien pour désigner l'analyste que l'analysé : en effet, l'analyse ne peut se faire que si l'objet de l'action (le patient !) est aussi son agent effectif en même temps que l'analyste, autre agent effectif indispensable. Freud, rend compte du caractère « presque impossible » du métier de psychanalyste à partir du constat principal que les revendications pulsionnelles ne peuvent jamais être totalement domptées. La « normalité schématique », concevable en théorie, constitue donc une « attente exagérée », inatteignable en pratique (*ibid*., p. 265). Mais il évoque aussi une autre raison, très proche du paradoxe de

7. « Il semble presque, cependant, qu'analyser soit le troisième de ces métiers "impossibles", dans lesquels on peut d'emblée être sûr d'un succès insuffisant. Les deux autres, connus depuis beaucoup plus longtemps, sont éduquer et gouverner » (Freud, 1937, p. 263).

l'« analysant » tel que nous venons de le formuler : il n'est pas possible de prémunir le patient contre de futurs conflits pulsionnels susceptibles de générer de nouveaux troubles en les lui décrivant à l'avance. En effet, comme ces conflits ne sont pas actuellement à l'œuvre en lui, il ne les ressent pas, et les paroles de l'analyste restent inefficaces. Le patient se trouve donc dans la situation des enfants à qui l'on a donné des éclaircissements sur la sexualité : ils « savent maintenant quelque chose qu'ils ne savaient pas jusqu'ici, mais ils ne font rien de ces connaissances nouvelles qui leur ont été *offertes* » (*ibid*., p. 249). L'action que l'on applique à autrui trouve donc sa limite dans la passivité de celui à qui elle s'applique – c'est Freud qui souligne « *offertes* » – et elle ne peut devenir effective que si le patient de l'action en est dans le même temps l'agent, avec le tiers qui initie l'action. Tout cela n'est pas sans évoquer la subjectivation, concept qui peut encore nous éclairer sur ce qui est en jeu dans l'« autorisation ».

Autorisation et subjectivation

Le caractère impossible de certains métiers pourrait aussi s'expliquer par le fait que leur spécificité consiste à solliciter les processus de subjectivation chez l'objet à qui s'adresse leur action. La subjectivation repose en effet elle aussi sur un paradoxe semblable à celui que nous étudions. Raymond Cahn (2004, p. 757) la définit comme un processus de différenciation par rapport à l'autre, « permettant, à partir de l'exigence interne d'une pensée propre, l'utilisation, dans le meilleur des cas, des capacités créatives du sujet ». Il relève l'aspect indécidable de ce qui revient à chacun des deux pôles sujet/objet unis dialectiquement : « créativité radicale de la psyché et nécessité absolue de l'autre », l'un et l'autre contenant « la possibilité de leur propre dépassement élaboratif » (*ibid*., p. 761-762). L'« autorisation » pourrait donc se représenter aussi comme une forme d'attente active du déploiement de la créativité chez l'autre, une demande accompagnant la proposition d'un cadre propice à ce déploiement. Développant la pensée de Raymond Cahn, François

Marty (2010, p. 56) éclaire cette dialectique par une citation d'Arthur Rimbault : « Je est un autre ». La subjectivation consiste à « s'approprier ce qui pourtant est en soi mais semble venir d'ailleurs ». Elle repose sur un processus que François Marty (2020) nomme « interaction subjectivante » : « On ne peut devenir sujet qu'en passant par un autre (sujet) », phrase dans laquelle nous pouvons constater qu'il est très aisé de remplacer « sujet » par « auteur ». C'est pourquoi nous pourrions dire que le processus de subjectivation qui fait advenir le sujet peut se prolonger par celui de l'« autorisation » qui permettra au sujet qui le désire de s'exprimer en tant qu'auteur, ou encore : l'autorisation est à l'auteur ce que la subjectivation est au sujet.

Nous dirons finalement que l'autorisation repose sur un mouvement d'appropriation subjective de ce qui est transmis par l'objet, permettant un certain dépassement dialectique du paradoxe.

Transmettre l'*auctoritas*

« Autoriser », c'est donc transmettre l'« *auctoritas* » à quelqu'un qui devient auteur. Mais transmettre n'est pas transvaser, l'agent doit aussi se retirer de cette action pour que l'objet en devienne l'agent effectif, tandis que Freud souligne la part du travail qui revient au récipiendaire avec cette citation bien connue de Goethe : « ce que tu as hérité de tes pères, encore te faut-il l'acquérir pour le posséder[8]. » L'autorisation est une action qui suppose que le destinataire (l'objet ou le patient de l'action) s'approprie (en tant qu'agent) l'héritage reçu d'un autre patient agent qui se le sera lui-même antérieurement approprié. À ce titre, l'*auctoritas* semble pouvoir s'inscrire dans un ordre généalogique, comme un principe paternel qui se transmet selon les lois de la filiation. Voyons maintenant s'il est possible de préciser quelles sont ces lois. Du fait des

8. Notamment dans *Totem et tabou* (1912).

aspects paradoxaux de l'*auctoritas,* il semble qu'il soit plus facile de commencer par montrer que sa transmission s'opère sur la base d'un principe négativant.

Interdire pour « autoriser »

Philippe Gutton[9] nous propose, dans un jeu de mots inattendu étant donné les développements qui précèdent, de rapprocher « auteur » non pas du verbe « augmenter », mais du verbe « ôter » : « La culture familiale en tant que valeur n'est pas à chercher du côté de la répression, mais de la création autorisée : éduquer est d'abord un travail d'auteur, celui qui " ôte " efface les pressions pulsionnelles moïques et surmoïques aux fins de construction. » De fait, l'*Index* d'Alain Delrieu fait bien apparaître que Freud situe essentiellement le principe paternel[10] du côté du tiers œdipien, interdicteur capable de limiter les exigences pulsionnelles et générant la culpabilité. De même, l'un des grands thèmes qui parcourt l'œuvre de Pierre Legendre concerne la valeur de l'interdit, principe paternel qui inscrit les êtres humains dans l'ordre de la filiation en les assujettissant à la Référence – à la Loi de la Raison. C'est pourquoi l'on peut dire que le père détient le pouvoir de fonder – autrement dit l'« *auctoritas* », ce qui suppose qu'il se reconnaisse une limite – la « réserve » de Freud. En effet, si « le pouvoir de fonder prétend à l'image d'être tout […], il devient machine d'anéantissement » car « le totalitarisme consiste à éjecter les fils des montages de la filiation » (Legendre, 1992, *op.cit*., p. 30). Ainsi le pouvoir de fonder, ou le principe paternel en tant que tiers, a « statut anthropologique de vide symbolisé » (*ibid*., p. 20), il « affirme

9. Je remercie Sébastien Chapellon, l'un des contributeurs de cet ouvrage, qui a relevé la citation dans *La naissance pubertaire, l'archaïque génital et son devenir*, de Philippe Gutton et Stéphane Bourcet (2004, p. 95).
10. Voir l'entrée « Père », p. 931-939.

une absence qu'il faut à tout prix représenter par la parole et le discours » (*ibid.,* p. 51-52). Le manque[11] appelle le texte, pourrait-on dire.

« Autoriser », c'est, avant tout, retrancher pour faire advenir le sujet, border les exigences pulsionnelles, et pour cela, s'offrir à être soi-même le support du manque. Mais ce versant négativant de la transmission de l'*auctoritas* ne peut suffire à rendre compte du sens fort du verbe « autoriser »[12] : revêtir d'une autorité, mettre en droit, rendre possible.

La filiation des auteurs

C'est donc l'inscription dans l'ordre de la filiation qui fonde le pouvoir que possèdent les auteurs de créer par eux-mêmes. C'est un héritage qui autorise la création originale. Pierre Legendre (1985, p. 225) propose de penser ce paradoxe en indiquant qu'on ne transmet pas un contenu, mais une référence à celui dont on a hérité : « Poser l'autorité, c'est poser l'Au nom de. » L'essentiel de la transmission « consiste dans l'acte de transmettre – non pas tant léguer des biens qu'instituer un héritier » (*ibid*., p. 50). L'auteur est celui qui occupe cette place de pivot de la transmission qu'évoque encore Pierre Legendre (1990, p. 14-15) en décrivant la pratique de la « papponymie » à partir de l'exemple d'une inscription grecque ancienne : « Philoclès fils de Dikaios. Dikaios fils de Philoclès. » La papponymie est une pratique traditionnelle selon laquelle on donnait au petit-fils (Dikaios) le nom de son grand-père (Dikaios). Elle met en évidence le pivot de la transmission, Philoclès, défini en tant que fils d'un père, et père d'un fils, et dont la place semble décrire d'une façon parfaitement adéquate celle de l'auteur.

11. Les significations véhiculées par les mots « retrancher », « manque » et « réserve » peuvent aussi évoquer la notion de *tsimtsoum*, qui, dans la tradition hébraïque, désigne le « retrait » par lequel Dieu génère un espace vide qui, littéralement, donne lieu au monde.
12. Dictionnaire de l'Académie française en ligne (9e édition, édition actuelle) : https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A3297

Transmettre un désir d'auteur

Finalement, si le pouvoir d'analyser échappe à l'analyste, tout comme la maîtrise de la transmission échappe à l'enseignant, c'est que le véritable maître du jeu dans un cas comme dans l'autre, c'est le désir de celui qui s'adresse à l'analyste, à l'enseignant. De même qu'on ne peut faire une analyse ou apprendre sans désir de vérité sur soi ou de savoir sur le monde, on n'imagine pas un auteur qui n'aurait pas de désir pour la création, et pour qui le rapport à ses textes ne se poserait pas en termes d'amour. Le paradoxe de l'*auctoritas* et de sa transmission reposerait ainsi sur l'enjeu de désir qui fonde la possibilité même d'être auteur. « Autoriser », au sens de créer les conditions de possibilité pour que des auteurs se manifestent, ce serait donc ouvrir les autres à la possibilité du désir d'écrire par eux-mêmes, à la possibilité de ce rapport d'amour à leur propre texte, transmettre un désir d'auteur.

Conclusion : le père des docteurs

Les auteurs de cet ouvrage ont réuni leurs textes en l'honneur du Professeur François Marty, celui qui leur a permis de devenir les auteurs de leur thèse. Au terme de notre réflexion sur ce que pourrait signifier « autoriser » et « être auteur », l'expression consacrée, « Directeur de thèse », ne nous paraît pas appropriée : « autoriser » ne relève pas du pouvoir d'un directeur, et François Marty lui-même récuserait cette idée que son travail, au sein de son séminaire, ait consisté à « diriger ». Ne serait-il pas plus juste de le nommer « Père des docteurs »[13] ?

La transmission, singulièrement celle de l'*auctoritas*, dépend de la présence d'une incomplétude, chez celui qui transmet et chez le destinataire de la transmission. Paradoxalement, l'*auctoritas* repose sur un

13. Les doctorants et docteurs allemands désignent leur directeur de thèse sous le vocable de « *Doktorvater* », soit : le Père des docteurs.

manque radical. Si être auteur, c'est avoir du désir pour la création, alors celui qui autorise est celui qui cause ce désir.

Références bibliographiques

Benveniste E. (1969). *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Tomes 1 et 2. Paris : Éditions de Minuit.

Cahn R. (2004). Subjectalité et subjectivation, *Adolescence*, *50,* 755-766.

Delrieu A. (2001). *Sigmund Freud. Index thématique*. Paris : Éditions Economica.

Freud S. (1937). L'analyse avec fin et l'analyse sans fin. In *Résultats, idées, problèmes Tome 2*. Paris : PUF, 1985, p. 231-268.

Legendre P. (1985). *L'inestimable objet de la transmission. Leçons 4. Étude sur le principe généalogique en Occident*. Paris : Fayard.

Legendre P. (1990). Prologue. In A. Papageorgiou-Legendre, *Filiation. Leçons 4, suite 2. Fondement généalogique de la psychanalyse*. Paris : Fayard.

Legendre P. (1992). *Les enfants du texte. Leçons 6. Étude sur la fonction parentale des États*. Paris : Fayard.

Marty F. (2010). Le processus de subjectivation et filiation à l'adolescence. In R. Letendre, D. Marchand (dir.), *Adolescence et affiliation*, *Les risques de devenir soi.* Montréal : Presses de l'Université du Québec, p. 47-60.

Marty F. (2020). Pertinence du concept de subjectivation dans l'approche clinique contemporaine. In J. Jung, F.D. Camps (dir.), *Psychopathologie et psychologie clinique. Perspectives contemporaines*. Paris : Dunod, p. 43-52.

Rey A. (1992/1994). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

Sites

CNRTL, Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales : www.cnrtl.fr

Dictionnaire de l'Académie française en ligne (9e édition) : www.academie.atlif.fr

ENCCRE, Édition Numérique Collaborative et Critique de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers (1751-1772) : www.enccre.academie-sciences.fr

Humanité
La banalité du mal

Humanité n'est pas un ouvrage collectif classique. Il se distingue par le lien organique profond qui unit tous les textes que l'on peut comparer aux rameaux d'un même arbre. Il résulte du travail de 19 docteurs en psychologie – pour certains devenus professeurs ou maîtres de conférences – et dont François Marty a été le directeur de thèse. Il s'inscrit dans la tradition universitaire du « mélange » : ouvrage composé de textes dédiés à un maître par ses amis, ses disciples, en son hommage. Au fil des différents chapitres, les auteurs reprennent les principales notions transmises par François Marty. Ils les déploient et montrent comment ils se les sont appropriées.

Qu'est-ce qui fait notre humanité ? Les auteurs abordent cette question à partir de concepts psychanalytiques centraux dans l'œuvre de leur directeur de thèse et qu'ils ont mis au travail dans leur pratique clinique. Ce tome 2, *Humanité. La banalité du mal,* cherche à cerner l'actualité de l'expression forgée par Hannah Arendt dans les formes de destructivité rencontrées par le psychologue chez l'adolescent et l'adulte. Une pratique attentive à la singularité, fondée sur une parole en quête de sens et génératrice de réflexivité tentera d'y faire pièce.

Héritage, transmission, appropriation du savoir…
sont au cœur de cet ouvrage.

Le tome 1 est consacré à : Devenir humain.

Les auteurs : Delphine Bonnichon, Charles Gheorghiev, Élisabeth Gontier, Nathalie de Kernier, Élodie Marchin, François Marty, Émilie Morhain, Philippe Robert, Erwan Quentric, Diane Salomon, Joséphine Truffaut, Cindy Vicente.

22 € TTC France
ISBN : 978-2-84835-810-9
Visuel de couverture : © local_doctor – Adobe Stock

9 782848 358109

• EDITIONS IN PRESS •
www.inpress.fr